CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2021

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

COMPTE-RENDU

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1er juillet 2021, s'est réuni le mercredi 7 juillet 2021 à 20 H 30, Grande Salle - Maison du Temps Libre à La Ferrière.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧

21-085 Adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2022 et expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) sur les comptes 2022

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à adopter la nomenclature M57 par anticipation au 1er janvier 2022 et à s'inscrire à l'expérimentation du CFU pour les comptes 2022,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention entre la commune et l'Etat, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

21-086 Plan de relance : continuité pédagogique / Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Convention de financement

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

21-087 Projet Éducatif Territorial 2021/2024

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Projet Éducatif Territorial 2021/2024 annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce Projet Éducatif Territorial, dans les conditions sus-énoncées, avec l'Etat et les services de l'Éducation nationale.

21-088 Lotissement « Le Caillou Blanc 5 » / Dénomination de la voie et de la résidence de l'îlot social

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la dénomination de la voie du lotissement « Le Caillou Blanc 5 » desservant l'îlot social comme suit : Rue du Coteau.
- **ADOPTE** le nom de la résidence comme suit : Résidence du Coteau.

21-089 Lotissement « La Pironnière » / Vendée Eau - Convention pour l'extension du réseau d'eau potable sur l'îlot 1 (6 logements)

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les termes de la convention proposée par Vendée Eau pour la viabilisation en eau potable de l'îlot 1 du lotissement « la Pironnière » d'un montant de participation de 2 455,86 € HT soit 2 947,03 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir fixant les modalités techniques et financières de cette opération.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe « La Pironnière » 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

21-090 Rue Nationale / SyDEV - Convention pour l'extension du réseau électrique

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les termes de la convention d'extension de réseau électrique Rue Nationale n° E.PI.089.21.001 proposée par le SyDEV, fixant les modalités techniques et financières de cette opération pour un montant de participation de 9 094,00 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir fixant les modalités techniques et financières de cette opération.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

21-091 ZAC du Plessis / Choix des entreprises pour la réalisation des travaux

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir :

LOTS / ENTREPRISES	Total (Montant en € HT)
Lot 01 : Travaux d'assainissement et de voirie	
SAS EIFFAGE ROUTE SUD OUEST 21 avenue de Canteranne 33600 PESSAC	198 189,00 €
Lot 02 : Travaux d'espaces verts	
SAS ID VERDE 4 rue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET	75 996,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec lesdites entreprises pour un montant total de 274 185,00 € HT soit 329 022,00 € TTC, ainsi que toutes pièces relatives à ces décisions.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal aux articles et chapitres prévus à cet effet.